



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

**Bureau de la
Commission Locale de l'Eau**

AUCH (32), Le 13 octobre 2022

Compte rendu

Préambule

Liste des présents et excusés : voir en annexe 1

Le Bureau est une instance de préparation des travaux de la CLE, seul organe décisionnel.

Les convocations à cette séance, accompagnées de l'ordre du jour ainsi que les documents de travail, avaient été adressées par le Département du Gers, aux membres du bureau de la CLE, par mail le 26 septembre 2022.

1 Etat initial et diagnostic SAGE NRG
2 Evaluation environnementale
3 Zones humides
4 Concertation citoyenne
5 Animations
6 Communication
7 Points divers
Questions

Le présent document est formalisé sous la forme de compte rendu synthétique (pas de procès-verbal), en accompagnement des documents de présentation.

Avancement et calendrier

Présentation de l'équipe d'animation du SAGE NRG.

La démarche est en phase Etat initial diagnostic.

Le 14 octobre 2022 aura lieu la visite du système Neste pour les membres de la CLE (70 inscrits).

La prochaine CLE aura lieu le 15 décembre à 9h30.

Etat initial et diagnostic

Le document de travail Etat initial et diagnostic a été travaillé avec les membres du COTECH, puis envoyé à tous les membres du bureau dans les documents de séance.

Eaucea (M. Coupry) présente le plan de l'état initial diagnostic envoyé aux membres de la CLE. Une synthèse de chaque chapitre est proposée systématiquement ainsi qu'une analyse Atout-Faiblesses-Opportunités-Menaces et les grands chiffres.

UN gros travail de modélisation des ressources naturelles a été fait par sous bassin pour alimenter les travaux de la CLE.

Les retours des membres du bureau sont attendus le 31 octobre. La version modifiée du rapport sera ensuite envoyée dans les documents de séance de la prochaine CLE du 15 décembre pour validation de ce document d'étape, accompagnée d'un document de synthèse avec atlas cartographique.

Intervention de FNE :

- Il est fondamental d'avoir un document complet, et la notion d'eau verte et d'eau bleue est importante. L'intégration des changements climatiques est à mettre en avant dans ce document. Document complet et feront leur retours.
- Demande d'avoir une réunion de travail proposée à tous les membres de la CLE avant la CLE pour répondre aux questions avant les retours.

Une visio sera donc organisée pour répondre aux membres de la CLE en amont de la CLE du 15 décembre.

Intervention de M. Dupoux (Syndicat de la SAVE et des Affluents) : importance des synthèses à chaque début de chapitre.

Il est rappelé que l'ensemble des couches SIG et bases de données de l'état des lieux seront à disposition des membres de la CLE.

Evaluation environnementale

L'évaluation environnementale est une obligation réglementaire dans la démarche d'élaboration d'un SAGE. Les guides précisent que cela doit être fait dès la phase tendances et scénarios.

Un marché a été lancé, en intégrant les retours du Cotech sur le Cahier des charges.

La notification de ce marché aura lieu en novembre décembre.

Le début de la prestation commencera début 2023, avec un cadrage des services de l'Etat.

Zones humides

Avant l'approbation du SAGE, l'objectif est d'avoir un état de connaissances le plus complet possible des zones humides du territoire qui sont des atouts importants pour la qualité, la quantité, la biodiversité.

Cette connaissance est utile opérationnellement pour les structures GEMAPI et toutes les collectivités en charge des documents d'urbanismes.

La collecte des données existante a été faite cette année, en lien avec le groupe technique zones humides du SAGE. Ces données sont d'ores et déjà disponibles pour les structures qui le désirent en contactant la cellule d'animation du SAGE.

Cependant certaines de ces données sont trop anciennes ou incomplètes, et des données sont manquantes. Il est donc nécessaire de les mettre à jour.

Pour cela une prélocalisation des zones humides potentielles est prévue en interne (contrat d'alternance Allan Corbe) pour un rendu en juin 2022.

Ensuite une actualisation de la base de données des zones humides existantes pourra être effectuée avec une caractérisation terrain en 2024 et 2025, sur la base de ces zones ciblées.

Afin que la méthodologie soit commune, cohérente entre les différents bassins versants, il est proposé que ces inventaires soient portés dans le cadre de l'élaboration du SAGE (comme cela est fait pour les autres SAGE).

L'Agence de l'Eau Adour Garonne confirme que ces inventaires peuvent être subventionnés à 80 %. Le reste à charge sera supporté par la structure porteuse en lien avec ces membres de l'entente Neste et rivières de Gascogne.

M. Balas (SCOT de Gascogne) : faire le lien avec le SCOT pour récupérer le travail fait avec MEOS. (Confirmation que cela est bien fait)

Intervention DREAL : Au-delà de l'opérationnalité de cet inventaire pour les collectivités, si une règle est définie par la CLE à son approbation, cet inventaire aura une portée réglementaire.

Concertation citoyenne

Mme Pardineille et M. Pascaud ont été nommés garants de la concertation en mars 2022 par la Commission Nationale du débat public (CNDP).

M. Pascaud (garant de la concertation) présente l'étude de contexte réalisée par les garants transmise fin août à la CLE, et annexée dans les documents de séance du présent bureau. Cette étude de contexte, intègre une cartographie des acteurs et donne des préconisations pour la concertation citoyenne à venir, suite à des entretiens avec les acteurs. Elle sera rendue publique en novembre. Ces préconisations ne sont pas prescriptives mais un bilan sera fait par les garants en fin de concertation.

La concertation préalable cadrée par le code de l'environnement, d'une durée de 3 mois aura lieu premier semestre 2023. Elle portera sur les enjeux prioritaires sur la base de l'état initial diagnostic.

Une deuxième phase de concertation continue, suivra en 2024 pour accompagner la démarche jusqu'à l'enquête publique.

Une prestation est prévue pour accompagner la CLE dans cette concertation citoyenne, en lien avec l'étude de contexte réalisée par les garants.

Un marché, dont le cahier des charges a été travaillé avec le Cotech du SAGE NRG, a permis de retenir le bureau d'étude ECLECTIC pour accompagner la CLE. Une présentation sera faite à la CLE du 15 décembre 2022.

La prestation consistera à la création d'un dossier de concertation, des documents de communication, réunion de lancement et clôture, des ateliers, des débats mobiles, des questionnaires ...

Une page dédiée à la concertation est créée sur le site du SAGE NRG.

Intervention de FNE : Pourrait-on informer les usagers de cette concertation via les factures d'eau potable.

Intervention de TRIGONE : il est en effet possible d'envoyer l'information via la facture d'eau.

L'ensemble des outils de communication seront transmis numériquement et physiquement aux membres de la CLE pour les relayer, ainsi que toutes les collectivités du territoire.

Animations

Conformément au plan de communication concertation, un marché a été lancé pour réaliser des animations auprès des jeunes (de l'élémentaire à étudiants) autour de l'eau sur le territoire.

Un montant de 30 000 € HT/ an est prévu pour cette sensibilisation, pendant 3 ans. Le nombre d'intervention sera au prorata des territoires.

L'objectif est de compléter les dispositifs existants et de réaliser des sensibilisations dans les structures les zones ou structures où cela est absent.

Le prestataire sera notifié en novembre pour un début de prestation au 1^{er} janvier 2023.

Une visite du système Neste à l'attention des membres de la CLE est organisée le 14 octobre 2022. Elle intègre la visite du lac d'Orédon et de l'usine hydroélectrique d'Eget par la SHEMA, la visite de la prise d'eau du canal de la Neste et de l'alimentation du Gers. 70 personnes sont inscrites.

L'équipe d'animation du SAGE a participé au festival de l'eau De Capvern le 17 septembre 2022. La vidéo du SAGE a été projetée et un stand du SAGE était présent.

L'équipe d'animation est à disposition des membres de la CLE pour d'autres manifestations.

En 2022, le concours photo a donné lieu à 10 gagnants, et a permis d'alimenter la base de données photos de la CLE.

Une photothèque vidéothèque du SAGE NRG a été créée à destination de tous les membres de la CLE pour leur utilisation. Elle est en cours de finalisation. Pour tout usage il faut penser à mettre la source. Le lien final sera donné pour la prochaine CLE le 15 décembre.

Points divers

Courrier de FNE envoyé au Président de la CLE.

Présentation par Mme Argentin FNE : La caractéristique de ce SAGE est d'être sur 6 départements. Il est nécessaire d'avoir une uniformisation des arrêtés préfectoraux et demande que dans un premier temps une comparaison soit faite par les services de l'Etat sur ces arrêtés, entre les 6 départements.

Cela peut être bien de voir ce qu'il se fait sur d'autres départements et que cela nous tire vers le haut.

Un exemple peut être les arrêtés de conservation des ripisylves, qui existe dans certains départements et pas dans d'autres, alors que tous les départements sont concernés.

Intervention de Mme Juvanon (DDT 32) : la demande a bien été prise en compte. La DDT 32 propose d'établir une liste de thématiques des sujets voulant être abordés pour cette comparaison. La comparaison, en lien avec les autres départements, sera présentée en CLE mi 2023.

FNE confirme qu'elle enverra cette liste à la DDT 32.

Intervention de FNE : Un autre point est débattu au sein de la CLE, du rôle de gouvernance de la CLE. Un exemple la thématique de la gestion quantitative, les AUP qui ne passent pas dans les CLE dans d'autres SAGE. Il faut donc s'interroger et débattre en CLE sur ce que nous voulons mettre dans les règles du SAGE.

Intervention de M. Verdier : Il rappelle que nous sommes riches de l'histoire de ce système Neste qui a permis de mettre en place une gestion optimisée, avec la CACG.

La CACG a fait une gestion extrêmement rigoureuse, en particulier en débit.

Dans le contexte du réchauffement climatique déjà existant, ces études que nous menons doivent nous permettre de ne pas perdre de temps pour régler la répartition la plus juste de l'eau, et voir comment on peut satisfaire les multi-usages autour de l'eau (eau potable, environnement, agriculture...).

Ce SAGE arrive au bon moment pour notre avenir.

Pour information, le Président de la CLE a adressé un courrier de soutien à l'ADASEA pour sa candidature au PAEC prairies inondables.

Intervention de M. Daurensan : Au global la CACG a relâché 32 M³/s des réserves de piémont. L'enjeu est bien un enjeu global pour tous les usages et toute l'année.

Intervention de la SHEM : la CACG confirme qu'elle est sollicitée encore actuellement pour relâcher à 1,5 m³/s

Fin de la séance

ANNEXE 1

Présence



BUREAU DE LA CLE DU 13/10/2022

Représentant	Collège	Membre nommé au bureau de la CLE	Représenté par	Organisme	Présentiel	Vide	Excusé	Total présents par collège	Total sur les 3 collèges
Préfecture Coordonnatrice de bassin Adour-Garonne 31	ETAT		Eléonore SEIGNEUR	DREAL OCCITANIE	X			4	20 sur 31
Préfecture du Gers (Coordonnateur sous bassin NRG) 32	ETAT		Valérie LACOMBE -PIAMAT	DDT 32	X				
AEAG - Agence de l'Eau Adour-Garonne Délégation Garonne Amont 31	ETAT		Emilie SALVO	AEAG		X			
OFB - Office Français de la Biodiversité d'Occitanie	ETAT		Pascal BROCHARD	OFB 32			X		
Département du Gers 32	CT	Monsieur Bernard GENDRE			X			10	
Département des Hautes Pyrénées 65	CT	Monsieur Bernard VERDIER			X				
Département du Lot et Garonne 47	CT	Monsieur Nicolas LACOMBE							
Département de la Haute Garonne 31	CT	Monsieur Pascal SOUREAU					X		
Département du Tarn et Garonne 82	CT	Monsieur Jean-Luc DEPRINCE					X		
Département des Landes 40	CT	Monsieur Paul CARRERE					X		
Région Occitanie	CT	Monsieur Jean-Louis CAZAUBON					X		
Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Oise, de la Gèlse et de l'Auzoue (SMBVOGA)	CT	Monsieur Gérard MEMALE					X		
Syndicat de Gestion de la Save et de ses Affluents (SYGESAVE)	CT	Monsieur Jean-Luc OUFOLIX			X				
Syndicat d'Aménagement Basse et Affluents (SABA)	CT	Monsieur David JOYE			X				
Syndicat Mixte de Gestion des Rivières Astarac-Lomagne (SYGRAL)	CT	Monsieur Guy MANTOVANI			X				
Syndicat Mixte des Trois Vallées (SM3V)	CT	Monsieur Etienne SAVARY			X				
Syndicat Mixte Tiliçone 32	CT	Monsieur Francis OUFOLIEY							
Syndicat Mixte SCOT Gascogne 32	CT	Monsieur Max BALAS			X				
PETR Pays des Nestes 65	CT	Madame Maryse BEYRUE				X			
Communauté de communes Aure Louron 65	CT	Monsieur Noël LACAZE							
Communauté de communes Cour et cotéaux du Comminges (LASC) 31	CT	Monsieur Alain FRECHOU					X		
Communauté de communes Astarac Amos en Gascogne (CDCAAG) 32	CT	Madame Céline SALLES			X				
Communauté de communes Albret communauté 47	CT	Monsieur Lionel LABARTHE			X				
Organisme Unique de Gestion Collective Nests et Rivières de Gascogne OUGC	USAGERS		Jean BUGNICOURT	OUGC	X			6	
Association France Nature Environnement FNE Midi-Pyrénées	USAGERS		Cécile ARGENTIN	FNE 65	X				
Chambre de Commerce et d'Industrie CCI Occitanie	USAGERS								
Société Hydro-Electrique du Midi SHEM	USAGERS		Hervé AURENSAN	SHEM	X				
Union des Fédérations pour la Pêche du Bassin Adour-Garonne UFBAG	USAGERS		René LOUBET	FDFPMA 32	X				
Association Consommation, Logement et Cadre de Vie CLCV occitanie	USAGERS		Monique PLANTE	CLCV	X				
Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne CACG	USAGERS		Nicolas DAURENSAN	CAOG	X				
Sous-total - membres du bureau					16	4	6		

OBSERVATEURS				
ARKEMA	OBSERVATEURS		Benoît PAFIN	X
EPTB SMEAG	OBSERVATEURS		Mathieu BEAULIARD	X
Communauté de communes Albret communauté 47	OBSERVATEURS		Yannick BIRKLY	X
LES AMIS DE LA TERRE	OBSERVATEURS		Jean-Paul DUGOUJON	X
DOT 32	OBSERVATEURS		Natacha JUVANON	X
DOT 65	OBSERVATEURS		Joana JORLY	X
DOT 65	OBSERVATEURS		Catherine LABAT	X
DOT 65	OBSERVATEURS		Galie BRACHET	x
Département de la Haute-Garonne 31	OBSERVATEURS		Nathalie THOMAS	X
Département des Landes 40	OBSERVATEURS		Lucie TAVERNE	X
Département des Landes 40	OBSERVATEURS		Nicolas MENGIN	X
Département du Gers 32	OBSERVATEURS		Bernard CASTELS	X
Département du Gers 32	OBSERVATEURS		Thierry CAYRET	X
Département du Gers 32	OBSERVATEURS		Anne PERROT	X
Département du Lot et Garonne 47	OBSERVATEURS		Aure SEGUELA	X
Département du Tarn et Garonne 82	OBSERVATEURS		Alain BELLOC	X
Département du Tarn et Garonne 82	OBSERVATEURS		Michel WEILL	X
Région Occitanie	OBSERVATEURS		Agnès PAILLET	X
Région Occitanie	OBSERVATEURS		Eric CADORE	X
Syndicat Mixte de Gestion des Rivières Astarac Lomagne (SYGRAL)	OBSERVATEURS		Christophe SABATIER	X
Syndicat Mixte des Trois Vallées (SM3V)	OBSERVATEURS		Sandrine GRENARD	X
Syndicat Mixte des Trois Vallées (SM3V)	OBSERVATEURS		Philippe MARCADIER	X
Syndicat Mixte Trigone 32	OBSERVATEURS		Jean-Christophe VERGNES	X
Syndicat Mixte Trigone 32	OBSERVATEURS		Donovan TESTA	X
PETR Pays des Nestes 65	OBSERVATEURS		Adrien LARRE	X
Département du Gers 32	OBSERVATEURS		Jérôme MELLON	X
CNDP - Garants de la concertation	OBSERVATEURS		Anne Isabelle PARDINEILLE	X
CNDP - Garants de la concertation	OBSERVATEURS		Ivan PASCAUD	X
ANIMATION				
EAUCEA	OBSERVATEURS ANIMATION SAGE		Bruno COUPRY	X
EAUCEA	OBSERVATEURS ANIMATION SAGE		Marion CAU	X
Département du Gers 32	OBSERVATEURS ANIMATION SAGE		Marion HARLE	X
Département du Gers 32	OBSERVATEURS ANIMATION SAGE		Sarah LABRIFFE	X
Département du Gers 32	OBSERVATEURS ANIMATION SAGE		Karine LIERON	X
Département du Gers 32	OBSERVATEURS ANIMATION SAGE		Marlene THEULLE	X
Total				32 18 10 20